Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Carte grise duplicata annulation de paiement

Par Hellburn

Bonjour,

Je viens vers vous pour mon compagnon.

Hier, il ne retrouvait pas sa carte grise malgré des heures de recherches. Il est donc allé sur un site pour demander un duplicata (sans m'en parler) et a payer 125? vers les 19h00 (nous étions dimanche).

Je l'ai retrouvé ce matin et j'ai donc demandé l'annulation du process en pensant qu'en plus de faire une demande le dimanche n'aurait pas été traité de suite...
Le site m'informe qu'ils ne me rembourseront que de 10?...
Je suis très mécontent et j'ai essayé de contacter L'ANTS et la FNA qui me m'ont dit simplement d'appeler la banque.

De plus, le site est indiqué comme frauduleux ou arnaque... J'aimerai savoir si je peux espèrer bloquer le paiement demain car cela représente une sacrée somme pour une carte non perdue...

Quels sont les recours sinon ?

Cordialement

Yanis

Par ESP

Bonjour
Votre ami n'est donc pas allésur lesite de l'ANTS {conseillé}...mais sur le site payant d'un intermédiaire.

Rien à faire du côté de la banque. Le paiement a été fait de bonne foi.

Par Hellburn

Mais c'est pas juste alors que le site est référencé commme une arnaque et que certains se sont faits remboursés grâce à leur assurance bancaire :/

Par isernon

bonjour,

il appartenait à votre compagnon de vérifier si le site était celui de l'administration dont tous les sites se terminent par gouv.fr. et non un site payant.

rien n'obligeait votre compagnon a faire cette demande immédiatement.

les assurances bancaires varient selon les contrats.

salutations